

Lundi 19 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les mesures de sécurité

Dans le cadre des mesures d'exception imposées par le dispositif *Vigipirate renforcé*, les dispositions suivantes seront prises :

- La **circulation et le stationnement seront interdits** dans l'hyper centre ville (cf. plan ci-dessous) **du mercredi 21 juin, 16h, au jeudi 22 juin, 5h.**
- Le **parking Gambetta** sera inaccessible **dès 8 h du matin.**
- Le **parking des Halles sera fermé à partir de 16h.**
- Les bus circuleront normalement jusqu'à 17h.

Par arrêté préfectoral, du mardi 20 juin minuit au jeudi 22 juin à 9h, le port, l'usage, la cession ou la vente d'artifices de divertissement, quelle qu'en soit la catégorie, y compris les fumigènes sera interdite sur la voie publique et dans tous les lieux où se tient un grand rassemblement de personnes ainsi que dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.



CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr

